



VILLE DE PORT-GENTIL

CERTIFICAT D'ENTRETIEN ET D'EDUCATION

Ordonnance N° 0010 / PR / MTPS du 6 / 10 / 76

Je soussigné _____

Certifie que les enfants : _____

de : _____

et de : _____

sont à la charge de : _____

qui en assure la garde et l'éducation.

Fait à Port-Gentil, le

le MAIRE,